



Jusitificatif de non propriété

Par **Sebown**, le **30/11/2018** à **17:52**

Bonsoir, je viens vers vous parce que j'ai un petit problème avec ma banque.

En effet je suis en train de monter un dossier pour un crédit immobilier dans un appartement neuf.

Ce crédit sera fait d'une part de la banque avec un prêt initiale et un prêt à taux 0.

Le problème est le suivant :

L'organisme du prêt à taux zéro me demande un justificatif de non propriété.

Je n'ai jamais été propriétaire et je n'ai jamais fais la demande d'un prêt à taux 0.

Où puis-je trouver ce document ou y a t-il un moyen afin de leur justifier que je n'ai jamais eu recours à un prêt à taux zéro et je n'ai jamais eu de crédit immobilier.

Cordialement

Par **fabrice58**, le **30/11/2018** à **23:04**

Bonsoir,

vous n'avez pas demandé à la banque ? D'habitude, elles demandent plutôt de justifier votre qualité de locataire.

cdt